



PRANGINS

le journal des autorités

INFO

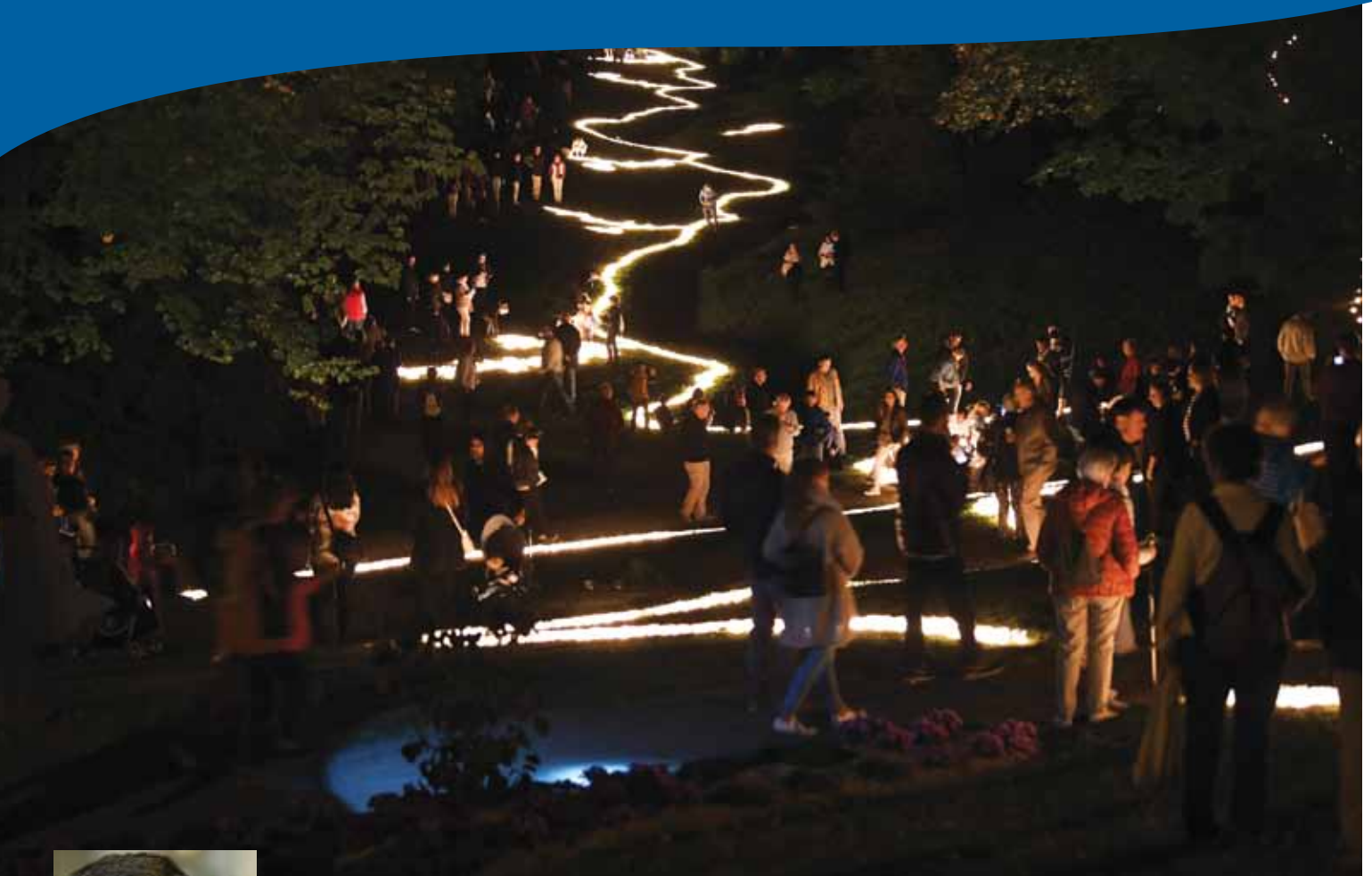


Photo Michel Perret: 20 ans du siège romand du Musée national suisse au Château de Prangins, 29 septembre 2018.



ÉDITORIAL

Le dynamisme des sociétés locales mérite tout notre soutien

Igor Diakoff

Municipal en charge des relations avec les sociétés locales

Vingt-et-une sociétés locales. Voilà un chiffre qui tord le cou à l'image de cité-dortoir que certains collent à Prangins. En 2016, la commune en comptait dix-sept, dont la moitié appartenait à l'Union des Sociétés Locales, présidée par François Krull. Aujourd'hui quatre nouveaux collectifs sont venus grossir les rangs.

Notons la création d'un club d'échecs, la «Garde du Roi» ou de l'Association des Jeunes Pranginois qui a vu le jour grâce, notamment, à l'engagement de ma collègue, Alice Durnat Levi, et dispose de son propre local inauguré le 30 octobre 2018. Le Groupe d'Aéromodélisme de La Côte a accru sa participation aux événements locaux, à la satisfaction de tous.

La commission culturelle réfléchit par ailleurs à consolider sa collaboration avec le festival «Jazz au Peuple» qui connaît un grand succès grâce à l'efficace vitalité de son comité.

Ces animations sont l'illustration d'un dynamisme profitable à toute la collectivité. Pensons à l'implication de l'Union des Sociétés Locales dans l'organisation des 20 ans du siège romand du Musée national suisse, qui a réuni des milliers de visiteurs à Prangins.

Le rôle des sociétés locales est multiple. Lieu de partage de nos violons d'Ingres, créateur d'amitiés, source d'intégration, moyen de tisser du lien social. Les rencontres régulières entre la Municipalité et les associations - que je re-

mercie de nous inviter rituellement - permettent de faire passer de nombreux messages. C'est une source bénéfique d'informations pour la Municipalité qui, en restant à l'écoute, souvent informelle, des idées émises, peut affiner son soutien aux associations.

La Commune de Prangins accorde des subventions à quasiment toutes les associations pranginoises. Nous considérons que la floraison de ces sociétés constitue un heureux processus qu'il faut stimuler, pas seulement par des aides financières, mais en mettant, par exemple, nos salles à disposition et en incitant les sociétés locales à créer des événements à même d'animer la vie villageoise.

Les bons vœux de la Municipalité



Michel Perret

La Municipalité (de dr. à g.): Igor Diakoff, Dominique-Ella Christin, François Bryand, syndic, Alice Durnat Levi, Denys Chevalier et Laure Pingoud, secrétaire municipale.

Fenêtre de l'Avent

Comme chaque année, la Commune participe aux Fenêtres de l'Avent de Prangins et invite la population le lundi 17 décembre dès 18h00 à la Maison Fischer. La Municipalité se réjouit de partager ce moment avec les habitants.



La fin d'une année est traditionnellement propice à la formulation de vœux. La Municipalité n'entend pas déroger à la coutume. Sans tomber dans l'expression de vœux pieux, l'exercice n'est pas aisé pour un gouvernement au service d'une population aux attentes diverses, dans un contexte socio-économique contraignant. Comment répondre aux souhaits des uns sans décevoir les autres, transformer nos promesses en actes, satisfaire de légitimes besoins sans prêter nos acquis ou être visionnaire dans un environnement imprévisible?

Cette apparente quadrature du cercle reste la tâche passionnante, exigeante et délicate que nous nous efforçons de remplir au quotidien. Avec une vision qui nous motive et que nous voulons partager avec vous, à l'aube d'une nouvelle année. Celle de garantir un développement harmonieux de notre commune en préservant

nos valeurs identitaires et une qualité de vie privilégiée pour l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens.

Loin des promesses électoralistes, cette ligne de conduite est l'expression d'une volonté dictée par l'attachement et l'engagement que nous manifestons à l'égard de notre commune et de la région, sans omettre de positionner l'humain au centre de nos réflexions.

Notre vœu le plus cher est de vous satisfaire, de modestement contribuer à la mise en place de conditions-cadres susceptibles de vous épanouir, de vivre en harmonie et en bonne santé dans une société multiculturelle et diversifiée à forte valeur ajoutée.

Excellente année 2019 à toutes et à tous!

François Bryand, syndic, au nom de la Municipalité

Fermeture de l'administration pendant les fêtes

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du 24 décembre 2018 au 3 janvier 2019, à 8h00. Dès cette date, les guichets reprennent l'horaire habituel.

Greffé municipal

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Tél: 022 994 31 13.

Police Nyon Région (PNR), poste de Prangins

- Permanence: mardi de 17h00 à 19h00 et jeudi de 10h00 à 12h00.
En dehors de ces heures, la PNR est atteignable au 022 799 17 17 (Urgences: 117).

Contrôle des habitants

- Lundi de 8h00 à 11h30
 - Mardi de 12h00 à 19h00
 - Mercredi de 8h00 à 11h30
 - Jeudi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 17h00
 - Vendredi de 7h00 à 12h00
- Tél: 022 994 31 20.



Prangins abandonne le Concept RDU

URBANISME – La Municipalité a renoncé au projet d'extension urbaine qui visait à accueillir 2000 nouveaux habitants au nord de notre village. Elle a choisi de protéger ses terres agricoles et de favoriser un développement plus harmonieux préservant l'identité villageoise.



Le Concept RDU consistait en un développement urbain, voué à accueillir 2'000 habitants supplémentaires, au nord de la route de l'Etraz sur des terres agricoles.

Le «Concept RDU», c'est quoi?

Le «Concept RDU» est un projet de développement de nouveaux quartiers le long d'une route de distribution urbaine (RDU), situé au nord des communes d'Eysins, Nyon et Prangins, en majeure partie sur des terres agricoles. La route de desserte existe déjà à Eysins et en partie à Nyon. Sur son tronçon Nyon (Rte de St-Cergue) - Prangins (Carrefour des Murettes), elle devait être «créée de toutes pièces» et fondait sa justification sur le projet urbain sans lequel elle n'avait pas de raison d'être.

Ce Concept RDU a été inscrit dans les planifications cantonale, régionale et communale dans le respect d'une vision du développement, initiée il y a près de 15 ans, dans un contexte de croissance démographique illimitée.

A Prangins, cette extension urbaine était planifiée sur les terres agricoles situées au nord de la route de l'Etraz. Ce développement visait à accueillir à long terme 2'000 nouveaux habitants dans notre village.

Port des Abériaux

Si vous êtes inscrits sur la liste d'attente pour une place au port des Abériaux, n'oubliez pas d'envoyer votre demande de renouvellement sur celle-ci d'ici la fin de l'année. Pour rappel,

Renversement de situation due à la LAT

Le bouleversement instauré par la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), traduite au niveau cantonal en 2017 et 2018, demande de:

1/ Préserver le paysage et les terres agricoles, obligeant à développer le bâti vers l'intérieur, soit dans les zones déjà construites.

«Privilégier un développement préservant notre identité villageoise, c'est répondre aux attentes des Pranginois.»

*Dominique-Ella Christin,
municipale de l'Urbanisme et
de l'Environnement.*

2/ Limiter le développement des communes, qui doivent réduire et prioriser la création de nouvelles zones à bâtir. Prangins fait partie des neuf communes du périmètre compact de l'agglomération Grand Genève qui coordonnent leur développement en fonction de ce contexte de limitation contrôlée de la croissance.

donnent leur développement en fonction de ce contexte de limitation contrôlée de la croissance.

Abandon du Concept RDU

La convention de partenariat sur le concept RDU établie en 2013 arrivait à son terme en septembre 2018. Les partenaires étaient donc amenés à se prononcer sur la poursuite du concept RDU. **Tenant compte des nouvelles orientations découlant de la LAT, la Municipalité a décidé d'abandonner ce projet sur son territoire.**

L'Exécutif pranginois, appuyé dans sa décision par les membres du Conseil communal, a ainsi choisi de favoriser la protection de ses terres agricoles et une urbanisation plus harmonieuse et modérée, en étroite relation avec les tissus existants et les noyaux historiques de la localité. «En privilégiant un développement harmonieux préservant notre identité villageoise, les Autorités ont répondu au souhait de notre population», souligne Dominique-Ella Christin, Municipale en charge du développement territorial.

les propriétaires qui sont déjà au bénéfice d'une autorisation d'amarrage et désirent changer de catégorie de place sont placés en tête de liste (sous réserve d'un délai de carence de trois ans).

Ensuite, les attributions se font dans l'ordre suivant: Pranginois, résidents de communes vaudoises qui n'ont pas accès au lac, et enfin résidents de communes vaudoises qui ont accès au lac.

Nouveaux tarifs des cartes CFF

En raison d'un changement de prix d'achat des billets CFF depuis 2018, la Municipalité a décidé d'adapter ses prix de vente dès 2019.

Dès le 1^{er} janvier, les Pranginois obtiendront leur sésame pour 42 francs (au lieu de 40 francs), alors que les personnes domiciliées à l'extérieur de la commune paieront 47 francs (contre 45 francs).

Pour rappel, les habitants du village sont prioritaires pour obtenir les 4 cartes mises à disposition quotidiennement. Les autres personnes n'y ont accès que cinq jours avant la date de validité.

Information: prangins.ch ou 022 994 31 13.

Ramassage des déchets à domicile

La Commune de Prangins, en collaboration avec l'institution de l'Espérance, propose un service de collecte des déchets recyclables à domicile.

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou qui ne possèdent pas de voiture peuvent faire appel à ce ramassage, qui a lieu sur inscription les jeudis de 9h00 à 12h00. Il ne s'agit toutefois pas d'un service de tri: les habitants ayant droit à cette prestation sont responsables de séparer les déchets par catégorie.

Inscription : +41 22 994 31 17 (les matins) ou sdecollogny@prangins.ch.

Nouvelles sanisettes

Des toilettes publiques flambant neuves, automatisées, anti-vandalisme et accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont remplacé les anciens WC du Vieux-Pressoir.

La Municipalité souhaite faire de même aux Abériaux. Un crédit d'investissement sera soumis au Conseil communal en ce sens.

La circulation au centre du village sera limitée à 30 km/h

MOBILITÉ – Une nouvelle signalisation sera mise en place durant le premier semestre 2019 pour diminuer la vitesse des véhicules qui circulent dans les rues du cœur de Prangins.



Des panneaux de signalisation vont être posés aux quatre entrées du périmètre (figuré en rouge sur le plan). Un marquage au sol sera également réalisé.

«Une première zone 30 km/h va être mise en place à Prangins», annonce Denys Chevalier, municipal des Travaux publics, voirie & espaces verts, mobilité.

Dans le cadre d'une large réflexion sur l'organisation des mobilités - notamment la mobilité douce - et des mesures à prendre pour pacifier la circulation au sein de la commune, la Municipalité a décidé de limiter la vitesse au cœur du village.

Elle vient d'obtenir l'aval du Canton pour mettre en place cette nouvelle signalisation, qui sera réalisée durant les premiers mois de l'an prochain, en fonction des conditions météorologiques.

A noter que l'introduction d'une vitesse maximale de 30 km/h est une mesure adéquate pour assainir la rue de la Gare de manière à répondre aux exigences fédérales de protection contre le bruit.

Il faudra donc lever un peu le pied en arrivant au centre du village. Un peu seulement, car les comptages de vitesse réalisés au printemps dernier ont permis de constater que la plupart des véhicules roulent déjà à moins de 40 km/h dans les rues concernées.

Les efforts les plus conséquents devront être faits à la rue de la Gare, où les vitesses les plus élevées ont été mesurées.

Du retard pour la réfection de la route de l'Etraz

La remise à neuf de la route de l'Etraz se fait attendre. Cet important projet de réfection était initialement prévu en 2018, mais la nécessité de coordonner ces travaux avec des fouilles en sous-sol, que doivent entreprendre les Services industriels, ainsi que l'obtention d'autorisations, ont retardé le démarrage du chantier. Le coup d'envoi devrait avoir lieu en 2019, mais le planning définitif n'est pas encore connu.

A terme, ces travaux doivent permettre d'offrir de meilleures conditions de circulation pour les cyclistes et de limiter les nuisances sonores grâce à la pose d'un tapis phono-absorbant sur cette artère où circulent entre 11'000 et 13'000 véhicules par jour.



Les jeunes de Prangins ont leur chez eux au collège de la Combe

VIE SOCIALE – La Municipalité met une salle à disposition d'un groupe de Pranginois. Ce local autogéré est accessible dès l'âge de 18 ans.



Thomas Corthésy, Duncan Mörel et Michael Ghennoune, de l'AJP, en compagnie de Philippe Guillod, directeur de l'Etablissement primaire de Nyon, Jura et Prangins, lors de l'inauguration du local le 30 octobre.

Les relations avec la Police sont bonnes.



«C'est toujours un peu un rêve d'avoir un local». Thomas Corthésy n'imaginait pas vraiment que cet espoir deviendrait un jour concret. Pourtant, la table, les chaises, les vieux fauteuils hors d'âge, la télé, le baby-foot et le frigo sont bien là, dans l'antre de l'Association des Jeunes Pranginois (AJP), qui a été inaugurée le 30 octobre dernier en présence des autorités.

«C'est un lieu pour se rassembler»



Anthony Rhyner, secrétaire

Depuis l'été, le nouveau collectif a pris ses quartiers dans une salle mise à disposition par la Commune de Prangins, au rez inférieur du collège de la Combe. «C'est un lieu pour se rassembler», souligne Anthony Rhyner.

Le premier est président de leur comité fraîchement désigné, le deuxième en est le secrétaire, alors que Michael Ghennoune et Duncan Mörel assument les rôles de trésorier et vice-président.

Alice Durnat Levi, municipale en charge de la Jeunesse, et Igor Diakoff, municipal des

bâtiments, ont en effet encouragé les jeunes à se constituer en association pour devenir des partenaires. Avec l'appui de Laura Zeller, travailleuse de proximité, les deux élus ont accompagné ce projet, notamment en encadrant le groupe dans la rédaction d'une convention et d'une charte d'utilisation de la salle réservée aux plus de 18 ans.

Le comité tient donc la barre du local autogéré, qui s'anime au gré des visites et des invitations des membres de l'AJP. Chapéronné de loin par Laura Zeller, le temps que tout se mette bien en place. Mais d'ores et déjà, les relations sont bonnes avec la police, les autorités scolaires et le voisinage.

L'AJP a des idées pour animer le village

En tant que nouvelle société locale, l'AJP a déjà participé activement à la Fête au village hors-norme organisée pour les 20 ans du Musée national suisse - Château de Prangins. Mais le collectif a d'autres projets en tête.

Rien de concret ou de définitif pour l'instant, mais il se verrait bien organiser quelques événements à Prangins: une soirée, un tournoi de pétanque, des grillades à la plage ou un «contest» au skate-park. Les idées sont là.

La bibliothèque, c'est aussi pour les tous petits

La bibliothèque de la Combe est désormais ouverte au public les mardis et vendredis de 15h15 à 17h30.

Tous les après-midis, une nouvelle petite exposition sur un thème d'actualité, réunissant albums, premières lectures ou autres revues, éveille la curiosité des jeunes lecteurs.

Ces nouvelles ouvertures attirent à chaque fois entre 20 et 30 enfants, mais aussi une dizaine de mamans accompagnant leurs bambins.

Avis aux tous petits: les enfants de 0 à 4 ans sont aussi les bienvenus!

Les dates du Repair-Café

Moyen d'action contre le gaspillage, les prochains rendez-vous de la réparation à Prangins sont fixés.

Les Repair-Café organisés par le groupe Demain La Côte, avec l'appui de la Commune, auront lieu les dimanches suivants, de 11h00 à 16h00 au rez-de-chaussée de la salle du Vieux-Pressoir: 17 février, 5 mai et 27 octobre 2019.

Nouveau règlement pour la Police Nyon Région

Prangins, Nyon et Crans ont décidé d'harmoniser leurs normes en matière de police, en adoptant un règlement intercommunal. Le nouveau texte a été adopté le 13 novembre par le Conseil intercommunal de Police Nyon Région.

Ordre public, circulation, contravention, police judiciaire et administrative, prévention, signalisation routière, police du commerce, des spectacles, divertissements et fêtes: ces domaines de compétence intercommunale seront désormais soumis aux mêmes règles dans les trois communes.

En revanche, le règlement communal de Prangins, qui devra être adapté, continuera de définir les autres aspects, tels que la propreté, les magasins ou l'affichage.



Le château et le village en fête pour le Musée national

ANNIVERSAIRE – Prangins a pris des airs de festival les 29 et 30 septembre pour les 20 ans du siège romand de l'institution. Samedi, la Fête au village, concoctée par l'Union des Sociétés Locales et la Commune, a mis les bouchées doubles pour accueillir les visiteurs venus en nombre assister au spectacle «Fleurs de feu».



Les volontaires s'activent dans les jardins du château.

En chiffres

50000 bougies ont été allumées par 660 volontaires sous la direction de l'artiste Muma.
80 bénévoles de l'Union des Sociétés Locales de Prangins et ses sociétés membres ont effectué 111 missions, soit des tranches de 2 à 3h de travail, pour que la fête soit belle.
1200 gobelets à vin environ ont été distribués
1200 bières ont été vendues ou offertes.
9000 visiteurs environ ont passé par Prangins durant le week-end, plus de 4000 samedi, 4600 dimanche.



Le traditionnel marché aux puces des enfants.

La Fête au village a largement débordé de la place cette année.



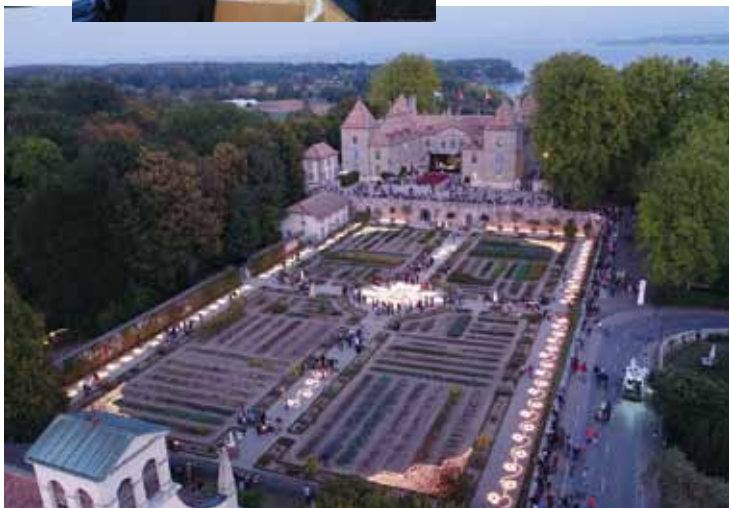
Ambiance conviviale dans les rues.



Les groupes allument les bougies selon les consignes de l'artiste Muma.



Des animations étaient proposées aux enfants le samedi après-midi.



Le spectacle «Fleurs de feu» évoque les motifs des tissus imprimés appelés «indiennes» qui ont connu un grand succès dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les visiteurs se pressent devant les nombreux food-trucks.



Photos: Michel Perret



Une balade dans l'histoire entre Prangins et Gland

PATRIMOINE – La Commune de Prangins, le Musée national suisse - Château de Prangins, ainsi que la Ville de Gland ont inauguré un sentier historique le week-end du 1^{er} et 2 septembre.

Une nouvelle offre à destination des promeneurs a fait son entrée sur la carte de la région cet été.

Véritable musée à ciel ouvert grâce à ses développements numériques, le sentier historique balisé «Sur les terres du Baron de Guiguer, du Château de Prangins à La Lignière», permet de partir à la découverte de trois siècles d'histoire.



L'historienne Catherine Schmutz-Nicot guide les visiteurs, notamment Isabelle Monney et Gérald Cretegny, municipale et syndic de Gland (à g.), Clotilde Vulliemin, présidente du Conseil communal de Prangins (3^e depuis la d.) et Igor Diakoff, municipal de Prangins.



Cette balade en dix étapes, rythmée par des panneaux explicatifs, a été dévoilée au public les 1^{er} et 2 septembre derniers. Pour la parcourir, dans le froid cet hiver, ou au printemps prochain:

www.sentierhistoriquelacote.ch

La Baronne de Prangins guide, avec humour, ses hôtes venus découvrir le sentier.

Après 62 ans de service, ils s'en vont

PERSONNEL COMMUNAL – Deux figures incontournables de la Commune de Prangins prennent leur retraite cette fin d'année 2018, après 35, respectivement 27 ans de service.

C'est le 1^{er} août 1983 que Nelly Pichon a franchi les portes de l'administration communale comme employée de commerce au Greffe municipal. Nommée secrétaire le 1^{er} novembre 1983, elle a été promue au titre de secrétaire municipale adjointe le 1^{er} janvier 1991.

Restée fidèle à ce service durant ses 35 ans d'activité, Nelly Pichon a orienté des générations de Pranginois, côtoyé cinq syndicats et rédigé des milliers d'écrits municipaux.

Elle était là pour accueillir Marino Giovannini, lorsqu'il a été engagé le 1^{er} mai 1991 en qualité de technicien communal, avant de devenir, moins d'un an plus tard, responsable du service technique communal qui englobe les bâtiments, les infrastructures et les espaces verts et voirie.

Nelly Pichon ne se souvient plus si elle lui a fait faire le tour des lieux à l'époque. Ce qui est certain, c'est que Marino Giovannini connaît désormais les moindres recoins de ce territoire qu'il bichonne en distillant ses traits d'humour.

La Municipalité les remercie pour leur fidélité, leur engagement et leur contribution au développement de la commune durant toutes ces années.

Nelly Pichon et Marino Giovannini ont commencé leur carrière à Prangins, dans les locaux de l'ancienne administration, qui accueillent aujourd'hui la bibliothèque.



Echos des dernières séances du Conseil communal

COMMUNICATION – La présidente du Conseil communal, Clotilde Vulliemin, présente les dernières décisions prises par l'organe délibérant et les résultats des votations du 10 juin et du 23 septembre 2018.

Chères citoyennes, chers citoyens de Prangins, Depuis la dernière parution de «Prangins Info» en juin 2018, votre Conseil s'est réuni à quatre reprises.

Lors de la séance du 28 mai 2018:

- Roland Haas du groupe de l'Alliance libérale de Prangins a été assermenté en remplacement de Michel Augsburger démissionnaire. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans son rôle de conseiller et remercions Michel Augsburger pour son engagement pendant de longues années au sein de l'organe délibérant.

- Par ailleurs le préavis 24/18, demande de crédit de CHF 118'000.- pour l'installation de sanisettes au Vieux-Pressoir a été traité. Ce préavis a été sous-amendé, puis amendé et finalement accepté à l'unanimité.

Olivier Binz a déposé une motion concernant la sortie de la Commune de Prangins de la Région de Nyon.

Cette motion a été prise en considération par 34 oui, 8 abstentions et 0 non.

Elle fait donc l'objet d'un rapport-préavis et sera traitée lors d'une séance extraordinaire agendée au 4 décembre 2018.

La séance du 29 juin 2018:

s'est penchée sur 3 préavis. Elle a accueilli Karine Ferroni-Sayag de l'Alternative pranginoise pour succéder à Hédia Brunner, démissionnaire. Nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil et remercions Hédia Brunner d'avoir siégé et travaillé parmi nous.

- Le préavis 27/18 concernait la réponse de la Municipalité à la motion de Yvan Bucciol «Pour la préservation du patrimoine agricole communal».

Après avoir été amendé à 3 reprises, il a été accepté par 48 oui et 2 abstentions.

- Le préavis 25/18 «Rapport de gestion 2017» a été accepté par 30 oui 0 non et 20 abstentions.

- Quant aux comptes 2017, préavis 26/18, il

a été refusé par 17 non, 9 oui et 23 abstentions. D'autre part, les élections ont reconduit le mandat de la Présidente du Conseil communal, Clotilde Vulliemin et celui du Vice-Président, Daniel Bujard, ainsi que les autres membres du bureau, Hélène Dormond-Schlumpf et Marc Pittet, agissant en tant que scrutateurs, ainsi que Anne-Lise Müller et Laura Company, en tant que scrutateurs-suppléants.

La séance du 27 septembre 2018 a fait l'objet d'un préavis:

- Le préavis 28/18 demandait un crédit de CHF 225'000.- pour le remplacement d'un véhicule utilitaire à l'usage des travaux de la voirie. Après avoir été amendé, il a été accepté par 42 oui et 1 abstention.

Lors de cette séance il a également été décidé par 42 oui, 1 non et 1 abstention que les rapports de commissions seront mis en ligne dès la fin de la séance du Conseil.

La séance du 30 octobre 2018 a traité deux préavis:

- Le préavis 29/18 qui sollicitait un crédit de CHF 344'000.- pour des travaux forestiers et de réfections des berges de la rivière, «la Promenthouse», à la suite des intempéries de janvier 2018, a été accepté.

- Le préavis 32/18 concernait le taux d'imposition pour 2019. Il a été accepté à l'unanimité.

Le procès-verbal de cette séance n'ayant pas encore été approuvé par le Conseil, je ne vous en donne que l'extrait.

Quant aux résultats du scrutin du 10 juin 2018, pour la Commune de Prangins, ils étaient les suivants:

Objet 1 Initiative monnaie pleine: rejeté à 84,63%

Objet 2 Loi fédérale sur les jeux d'argent: accepté à 88,36%

Ceux du 23 septembre 2018:

Objet 1 Voies cyclables et chemins pédestres: accepté à 87,74%

Objet 2 Initiative pour des aliments équitables: accepté à 59,26%

Objet 3 Initiative pour la souveraineté alimentaire: accepté à 50,87%

Au terme de cette année 2018, le bureau du Conseil vous adresse ses meilleurs vœux de fin d'année, souhaitant à chacune et à chacun d'entre vous de très belles fêtes. Que cette nouvelle année 2019 vous apporte joie, santé et bonheur.

Clotilde Vulliemin



Le bureau du Conseil (de g. à d.): Anne-Lise Müller (scrutatrice-suppléante), Hélène Dormond-Schlumpf (scrutatrice), Laura Company (scrutatrice-suppléante), Jérôme Seydoux (secrétaire), Daniel Bujard (vice-président) et Clotilde Vulliemin (présidente). Manque Roland Haas (scrutateur).

Impressum

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place 2, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: François Bryand **Coordination:** Laure Pingoud **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Route de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur.